



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Hauts-de-France | 2008

Saint-Quentin – Zac du Parc des Autoroutes (tranche 10), La Poterne III

Opération préventive de diagnostic (2008)

Patrick Lemaire



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/83154>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Patrick Lemaire, « Saint-Quentin – Zac du Parc des Autoroutes (tranche 10), La Poterne III » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Hauts-de-France, mis en ligne le 06 juillet 2021, consulté le 07 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/83154>

Ce document a été généré automatiquement le 7 juillet 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Saint-Quentin – Zac du Parc des Autoroutes (tranche 10), La Poterne III

Opération préventive de diagnostic (2008)

Patrick Lemaire

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 Le diagnostic réalisé a permis de poursuivre le programme d'archéologie préventive débuté en 1998 consécutivement à l'urbanisation d'un vaste secteur agricole. Le secteur d'étude se situe sur le rebord d'un plateau et sur le haut d'un versant sud dominant la vallée de la Somme. La présence d'un vallon, perpendiculaire à la vallée, confère au terrain un relief ondulé. L'expertise atteint 13,35 % d'une emprise proche de 17,5 ha (11,62 % en 42 tranchées linéaires et 1,73 % en extension des secteurs positifs). Les décapages ont permis de révéler 184 faits anthropiques anciens révélant trois secteurs archéologiques sensibles.
- 2 Ces derniers caractérisent principalement deux occupations structurées durant la fin de l'âge du Bronze (secteur 1) et la période romaine (secteurs I, II et III). Outre ces vestiges en creux, la présence d'un sol humifère ancien anthropisé, conservé en fond de vallon, a permis de délimiter un quatrième secteur archéologique.
- 3 Sur la base de critères morphologiques, planimétriques et stratigraphiques ainsi que des données de fouille, la majorité des vestiges correspond à des structures en creux récurrentes sur les sites d'habitats ruraux protohistoriques et gallo-romains (fossé, fosse, trou de poteau et silo). En revanche, une minorité de vestiges matérialise une voie romaine suivie sur près de 200 m (cavées, fossés draineurs, ornières et empiérement). Enfin, la présence d'un sol humifère issu d'une pédogenèse ancienne constitue le résultat remarquable du diagnostic. Ce dernier a fait l'objet d'une attention

toute particulière puisqu'il a été anthropisé durant l'Antiquité. Cet horizon est uniquement conservé sous d'épaisses colluvions.

Un horizon humifère anthropisé

- 4 Un contexte topo-géologique particulier a entraîné le colmatage par ruissellement du fond de vallon. L'importante accumulation relevée (près de 1,60 m) aussi haut en amont semble être imputable à la présence de la voie romaine traversant le vallon perpendiculairement. Dès son implantation, la voie a stoppé le ruissellement naturel des sédiments favorisant un phénomène d'accumulations encore actif de nos jours. Sur une surface de près de 1 ha, trois grandes séquences de colluvionnement post-Antiquité ont été individualisées (épaisseur maximale 1,60 m), Ces dépôts scellaient, un horizon brun (horizon A) correspondant à un sol développé sur les loess pléistocènes depuis le Tardiglaciaire et surtout durant l'Holocène. Une tranchée profonde destructrice a été réalisée dans le sens d'écoulement du vallon afin de suivre l'évolution de ce profil géologique, issu d'une pédogenèse ancienne. En outre, d'autres sondages ponctuels ont permis de délimiter son développement spatial à près de 8 500 m² et son état de conservation (0,30 m d'épaisseur en moyenne).
- 5 Si l'intérêt scientifique du paléosol est indiscutable sur le plan pédologique, il l'est également sur le plan archéologique. En effet, l'anthropisation de l'horizon humifère A, dès la fin de l'âge du Bronze et durant toute la période romaine, est attestée par de nombreux vestiges dont l'ouverture se situe au sommet du sol humifère (secteur IV). Le *hiatus* chronologique entre ces deux périodes pourrait être lié à une reconnaissance spatiale trop exigüe du paléosol au terme du diagnostic.

Les vestiges protohistoriques

- 6 L'occupation la mieux cernée chronologiquement correspond à un établissement ouvert de la fin de l'âge du Bronze (IIIb) uniquement découvert dans le secteur I. Les vestiges afférents se répartissent sur une bande de 200 m sur 70 m axe (ouest-est) de manière lâche mais régulière. Quatre fosses ont livré des éléments chronologiques abondants et pertinents pour une datation fiable. D'autres structures, notamment des trous de poteau, n'ont livré que quelques fragments inexploitablement typologiquement ; néanmoins, leurs caractéristiques technologiques (cuisson, dégraissant..) permettent de les rattacher à cette occupation. En revanche, plusieurs vestiges découverts dans ce secteur demeurent, au terme du diagnostic sans chronologie ou avec une chronologie trop large (Protohistoire *lato sensu*), pour être associés à cet établissement. Ces structures mal datées (fosses, fossés et trous de poteau), ont également été mises au jour sur l'ensemble du diagnostic; isolées, éparses et parfois lacunaires, ces dernières ne révèlent pas d'autre occupation structurée.
- 7 Dans le secteur I, la détection des vestiges a été entravée par la présence de plusieurs faits postérieurs (une voie romaine et impacts d'obus liés au premier conflit mondial). De plus, les vestiges protohistoriques, découverts dans la partie orientale du secteur 1, se situent sous des colluvions atteignant au minimum 1,70 m de hauteur (secteur IV). Les vestiges correspondent à des fosses dépotoirs et à plusieurs trous de poteau matérialisant au moins un bâtiment à six poteaux. Au vu de la composition des remblais des fosses (céramiques, fragment de parure, élément de mouture, rejets de foyer...), il semble indéniable qu'une activité domestique a existé dans leur environnement

proche. La présence d'un bâtiment rectangulaire à six poteaux (plus de 21 m²) conforte l'hypothèse d'une occupation humaine structurée et durable dans ce secteur.

Les vestiges gallo-romains

- 8 Trois secteurs ont livré des vestiges d'époque romaine matérialisant une voie romaine connue (secteur I), un chemin en creux (secteur II) et la trame d'un enclos agropastoral (?) fossoyé (secteur III). Rares sont les structures attestant une occupation gallo-romaine de type habitat. De par la nature même de ces aménagements, le mobilier céramique associé à ces vestiges est peu abondant, indigent et très fragmentaire ; la chronologie est donc assez lâche, le Haut-Empire jusqu'à la fin du III^e s. Au terme du diagnostic, l'évolution chronologique des occupations ne peut donc pas être établie ; cependant l'articulation spatiale des aménagements (disposition et orientation) et leur fonction (voie, chemin et système fossé) plaident pour au moins une phase commune de fonctionnement durant le Haut-empire.
- 9 Suivie par intermittence sur près de 200 m de long, la voie présente une orientation nord-est – sud-ouest. Elle est matérialisée soit par des couloirs de circulation séparés adjacents soit par un seul couloir formant une large bande de circulation. Les couloirs de circulation sont de deux types : un orniérage ou une succession d'orniérages bordés par des fossés draineurs et deux cavées. La section de voie découverte appartient à l'axe routier antique connu reliant Bavay/Beauvais via Saint-Quentin, tracé toujours matérialisé dans le paysage par un chemin rural.
- 10 Dans le secteur II, les bribes d'un chemin gallo-romain ont été conservées à la faveur d'une dépression colmatée par des colluvions. Il se matérialise par une série d'ornières regroupée dans un léger creux ; large de 3,35 m, dans sa portion la mieux conservée. Suivi sur une longueur proche de 55 m, le chemin présente un tracé plutôt rectiligne d'orientation ouest-ouest-nord – est-est-sud.
- 11 Dans le secteur III, la trame d'un enclos fossoyé du Haut-Empire n'a que partiellement été reconnu suite au fort arasement des fossés. Rectangulaire, l'enclos aurait une surface interne minimale de 5 000 m² environ (longueur minimale de 100 m sur une largeur de 50 m). À l'intérieur de l'enclos, aucun vestige n'a été découvert dans les tranchées de diagnostic. Un couloir de circulation semble apparaître en bordure septentrionale de l'enclos. Il se caractérise par une longue bande, large de 5 m et vierge de structure, encadrée par des fossés latéraux.

Extension connue ou supposée des sites

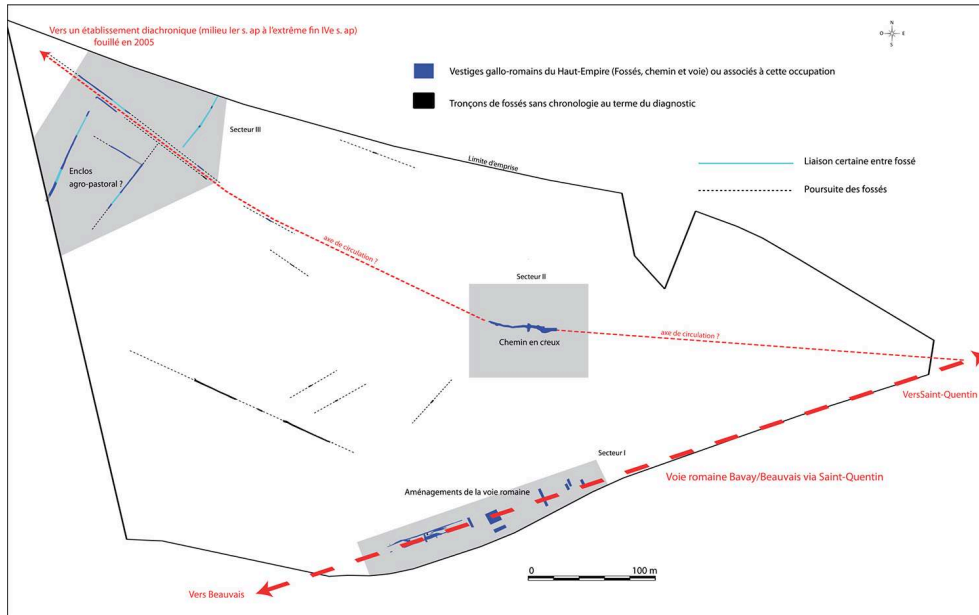
En surface

- 12 Secteur I : Les occupations protohistorique et romaine pourraient s'étendre au sud de l'emprise du Parc notamment la voie romaine qui se situerait sous un talus bordant la Zac ; Secteur II : Appréhendable entièrement sur les parcelles concernées ;
- 13 Secteur III : Site enclos gallo-romain du Haut-Empire appréhendable entièrement sur les parcelles concernées. Son extension au nord et à l'ouest a été cernée lors d'interventions archéologiques antérieures ;
- 14 Secteur IV : l'horizon humifère anthropisé n'est probablement conservé que sur l'emprise du diagnostic ; au sud du Parc des Autoroutes, l'activité érosive non freinée l'a sûrement entièrement arasé.

En profondeur

- 15 Les vestiges apparaissent dès le retrait de la terre végétale d'une épaisseur maximale de 0,40 m sur les 3/4 de l'emprise. Sur le reste du terrain des poches de colluvions plus ou moins étendues ont masqué les vestiges (secteur II entre 0,60 m et 0,80 m de profondeur) ; l'horizon humifère est, quant à lui, recouvert de colluvions d'épaisseurs oscillant entre 1,20 m au sud et 0,60 m au nord.

Fig. 1 – Hypothèse d'organisation de l'espace rural au Haut-Empire



D'après les données collectées au cours du diagnostic.

DAO : P. Lemaire (Inrap).

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBld>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtEVhJGyYQeA>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt0dGw1ud4po>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxslZwiibE0>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtGTWptWn8qu>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOgm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt0f7EHNsS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt59R77d1H15>

Année de l'opération : 2008

AUTEURS

PATRICK LEMAIRE

Inrap